

## Le capitaine Aubry dans la course aux épices

Le 30 avril 1753 – Lozier-Bouvet aux Syndics et Directeurs du Comité secret

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/7

M. Aubry a apporté cinq plants de muscadier, dont quatre sont morts. Il propose d'en apporter d'autres ainsi que des géofliers moyennant une récompense dont seule la direction de Compagnie peut décider.

M. Lozier-Bouvet est arrivé l'Isle de France le 4 janvier 1753 pour succéder à M. David au poste de Gouverneur. Barthélémy David quitte la colonie le 10 février suivant. M. de Leyrit (Duval de) est alors président du Conseil supérieur de Pondichéry.

=====

Aux Syndics et Directeurs du Comité secret.

A l'Isle de France, le 30 avril 1753

Messieurs,

Le vaisseau *le St Georges* dont M. Aubry est capitaine et propriétaire, est arrivé de Bengale dans ce port le 28 du mois dernier, chargé à fret de provisions et d'effets pour ces îles que les vaisseaux de la Compagnie expédiés trop tard du Gange n'auraient pas eu le temps de nous remettre en passant. Mais le véritable motif de M. de Leyrit a été de faire passer ici quelques plants de muscadier qu'avait M. Aubry, et de le mettre à portée de traiter avec M. David des moyens d'en procurer les années suivantes, et de tenter d'avoir les autres épiceries fines. Je joins ici les extraits de deux lettres de M de Leyrit à M. David à ce sujet.

M. David était parti il y avait plus d'un mois. En son absence, M. Aubry a entré en conférence avec moi. Il a fait valoir le service essentiel qu'il rendait à la Compagnie et à l'Etat, en procurant ses plants qu'il n'a pu avoir qu'après beaucoup de peine, de dépense et de risques, et a conclu par demander pour récompense soixante mille piastres et l'ordre de St Michel. Je lui ai répondu que je n'avais point d'ordres relatifs à de pareilles propositions, et que cette affaire devait être réglée par la Compagnie elle-même. En ayant égard à la lettre de M. de Leyrit, j'ai consenti à lui donner sur ce directeur, une lettre de change à trois mois de vue, de vingt cinq mille roupies pour arranger ses affaires dans le Bengale, qu'il avait laissées pour aller à la recherche de ces épiceries, à condition que ce serait un prêt dont il rendrait compte à la Compagnie suivant la volonté du ministre. Il m'a donné ses propositions par écrit, au dos desquelles j'ai mis ma réponse. Je joins ici copie de cette pièce.

Voici, Messieurs, les motifs qui m'ont déterminé :

L'importance de la denrée, importance reconnue par la Compagnie dans la mission de M. Poivre, reconnue par M. Dupleix dans la promesse qu'il a [*illisible*] faire à Manille, de vingt mille piastres à qui apporterait au supercargue de son vaisseau, vingt plants, moitié géofles, moitié muscadiers.

Cette promesse même par la crainte d'écarter ceux qu'elle pourrait tenter si on renvoyait M. Aubry mécontent. [*sic*]

Le doute où M. Poivre marque être dans sa dernière lettre de pouvoir transporter en bon état les plants qu'il a, et la difficulté d'en avoir d'autres à cause que le secret est divulgué à Manille.

Enfin l'exemple du pied de caféier qui, porté en 1722 du Jardin Royal de Paris à la Martinique par M. de Clieu, actuellement gouverneur de la Guadeloupe, a changé la face du commerce de nos colonies, l'on pourrait même dire de l'Europe.

Je souhaitais bien que M. Aubry allât lui-même chercher à Batavia les autres plants de muscadier qu'il devait fournir, sans attendre qu'on les lui envoyât à Bengale pour les faire passer ensuite ici, et encore tenter d'avoir des géofliers ; mais il demandait que je frétasse son vaisseau, et je ne voulais pas entrer dans cette dépense. Je lui proposai six mille piastres en prêt pour aider à faire sa cargaison, sans néanmoins que la Compagnie en courut les risques. Il a trouvé cette somme trop modique, mais un accident survenu depuis, l'a déterminé à accepter ces propositions. Quatre petits plants dont on voyait le germe pointer à fleur de terre ont été détruits par les rats. Il ne reste plus qu'un

arbre qui est de 9 à 10 pouces hors de terre, qui était dans une autre caisse, et qui n'a pas été touché. J'avais laissé à M. Aubry ses plants dans sa chambre afin qu'il les soignit [*sic*] lui-même jusqu'à son départ. Ce capitaine a mis la voile pour Batavia le 26 avril. Il doit mouiller un pied d'ancre à Bourbon pour y prendre des rafraîchissements. Il fera son retour à droiture. Sa reconnaissance de six mille piastres est au bas de sa proposition.

Le vaisseau *le St Georges* peut être de cent quatre-vingt tonneaux de port.

La manière dont M. de Leyrit annonce M. Aubry, a beaucoup contribué à me faire faire les avances ci-dessus à ce capitaine.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

De Lauzier Bouvet

\* \* \*